



HELMAC
weighing food machines • retail data systems

; i]XY:]gWU

Ú[~ !ÁæÁ [| ç } ÁP^{| æ&ÀUPOGÍ Î ÁGÈÈÈF

Á
Á
Á
Á
Á

FRANÇAIS



fr.helmac.info



Guide Fiscal pour la
Solution HELMAC
SHA256 2.00.01

Sommaire

1) La solution Helmac : concepts généraux.....	3
2) Paramétrage avant de la fiscalisation de la balance	4
3) Contrôle de la fiscalisation et des versions fiscales.....	8
4) Fermeture quotidienne et exportation des données.....	10
5) Archivage des données et contrôle des données.....	13
6) Contrôle par l'administration Fiscal	15
7) Exclusion de responsabilité	16

1) La solution Helmac : concepts généraux

Avec la promulgation en France d'une nouvelle loi concernant les systèmes de caisses, le système doit sauvegarder toutes les données originales et rendre impossible leur modification. Si une modification doit être faite, elle sera ajoutée aux données originales, de sorte que tout soit accessible, indiquant la date et l'heure de chaque modification.

Ces données devront être correctement sauvegardées afin de garantir qu'aucune modification ne soit possible.

Afin de contrôler les données sauvegardées, les autorités fiscales doivent obtenir un accès aisé à ces archives lorsqu'elles en font la demande. Il faut donc s'assurer que les archives soient correctement disponibles. La procédure doit garantir l'intégrité des archives sur une période minimale de 6 ans, selon la législation française.

Les balances Helmac sont produites et vendues en mode non fiscal, mais si elles sont achetées avec le kit fiscal, elles peuvent être fiscalisées par un revendeur agréé.

La solution fiscale Helmac consiste à sauvegarder toutes les transactions et les opérations de vente utilisées pour l'encaissement d'un paiement, effectuées par chaque balance, sur un support de mémoire.

Chaque fin journée et au moins une fois par semaine, l'utilisateur devra exporter les transactions sur une clé USB ou sur un support d'archivage et les historiciser sur son propre PC.

Il est de bonne norme que le client effectue des archivages périodiques de ses archives de manière à garantir la sécurité de ses données dans le temps.

Après avoir exporté les données, la balance ne contiendra plus la liste des transactions exécutées.

Étant donné qu'il est aisé de perdre ou d'endommager une clé USB ou même le disque dur du PC, la clé USB seule ou un PC ne sont pas considérés comme une archive fiable et durable. L'utilisation du « cloud computing » peut représenter une solution technique plus fiable. Assurez-vous que le fournisseur du service conserve les données dans des « serveurs » en Europe.

À partir de la balance, il sera possible d'exporter ou d'imprimer le grand total (perpétuel) des transactions exécutées et les divers sous-totaux périodiques. La donnée se trouve dans la mémoire fiscale à l'intérieur de la balance et est inaltérable.

La solution Helmac garantit l'inaltérabilité des données produites par la balance grâce à des algorithmes complexes qui permettent de vérifier toute manipulation des données enregistrées.

Le revendeur agréé devra effectuer la procédure de fiscalisation de l'instrument et en vérifier le bon fonctionnement.

Helmac fournit également un outil supplémentaire à installer sur PC (Helmac Financial Tool) pour effectuer l'archivage et la consultation des données produites par la balance fiscale (ou plusieurs balances fiscales). L'outil est également capable d'identifier toute manipulation des transactions enregistrées.

Cette guide est destinée à l'utilisation et consultation des revendeurs et clients.

Cette documentation est téléchargeable sur notre website sans besoin d'accès avec mot de passe.

2) Paramétrage avant de la fiscalisation de la balance

Avant la fiscalisation de la balance, il faut s'assurer que la programmation de l'instrument et les informations suivantes soient correctes :

- La date et l'heure de la balance ;
- Numéro identifiant de balance ;
- L'en-tête complet de **SIRET, n° TVA ou adresse exacte** ;
- Les taux de TVA pour chaque article ;
- Les types de paiement.

Il s'agit d'informations indispensables au respect des obligations fiscales.

Date et l'heure de la balance

À l'allumage de l'instrument, la date et l'heure courante seront affichées.

Au cas où elles ne seraient pas cohérentes, il faudra les changer dans la programmation **3155 PRO**.

Cette fonction vous permet de définir la date en format dd-mm-aa et l'heure en format hh: mm.

# Set date/heure #	
<u>10</u> :18	12-04-10
----	---
(Conf.) ▶	

En présence du curseur clignotant pour régler le premier chiffre. Utilisez des touches



et pour se déplacer dans les

autres champs, Confirmez par .

Si la balance est déjà fiscalisée, il ne sera pas possible de mettre une date antérieure à la date de fiscalisation.


Numéro identifiant de balance

Dans le cas d'emploi de plusieurs balances non connectées, il est conseillé d'utiliser des clés USB différentes afin d'éviter l'écrasement des données en cas d'enregistrement du fichier exporté sur une même clé USB pour des balances différentes mais portant le même numéro progressif.

Sinon, toujours dans le cas d'emploi de plusieurs balances non connectées à un réseau, il est important d'attribuer à chaque balance un numéro progressif différent (1, 2, 3, 4, etc.), cette opération est très importante et protège les données exportées de la sur-écriture.


Ci-dessous, vous trouverez les instructions nécessaires pour attribuer un numéro différent à chaque balance.


La programmation du numéro de balance est dans **312 PRO**.

Taper  et sélectionner un numéro d'identification progressif pour chaque balance.

Identification
Balance Nr.
(Conf.)

Programmation de l'entête ticket

On doit configurer l'entête du client qui sera reporté dans chaque transaction fiscale, complet de **SIRET, n° TVA ou adresse exacte**. La programmation des entêtes est dans **21351 PRO**, pour programmer appuyez sur .

En présence du curseur clignotant entrer le N° 01 et confirmer avec .

Ticket
01



L'en-tête peut être configuré en utilisant jusqu'à six lignes de 26 caractères chacune.

# Ticket	#
1	Ligne 1
Société Helmac_	

Programmation des taux de tva

Pour programmer les taux de TVA de la balance on doit aller dans la programmation **2122 PRO**.

Sélectionner un Taux de (0 à 4).

En présence du type de curseur clignotant tapez la valeur du taux de TVA xx.xx Pour définir d'autres taux confirmer avec  ou .

# Taux TVA	#
0	Rec
5,50	

La taxe TVA utilisé par défaut dans chaque PLU est la numéro 0.

Pour imprimer la TVA sur le ticket aller dans 3111 PRO et sélectionner calcul TVA Type I.

Programmation des types de paiement

Pour programmer les types de paiement de la balance on doit aller dans la programmation **2136 PRO**.

Vous pouvez spécifier jusqu'à 8 types de paiement différents une ligne de description par type.

En présence du curseur clignotant sélectionner le N° du type de paiement (de 0 à 7)

#	Paielements	#
0		

Lorsque le curseur clignote entrer le texte de paiement (8 caractères maximum par ligne).

#	Paielements	#
1	Ligne 1	1





Nota : Les types de paiement pré-programmés sont les suivants:

8 Espèces, 9 Rendu, 10 Avoir et 11 Arrondis.

Une fois programmé les types de paiement on devra les habiliter dans 11 PRO → Rendu Monnaie → Enabled (Activé).

3) Contrôle de la fiscalisation et des versions fiscales

Les balances Helmac sont produites et vendues en mode non fiscal. La fiscalisation de la balance est effectuée dans un deuxième temps. Cette opération ne peut être effectuée que par un revendeur agréé.

Il est possible de vérifier si votre balance a été fiscalisée par l'impression fournie en appuyant sur les touches  +  (pour certains modèles la touche  est remplacée par la suivante ).

Le rapport d'impression fournit les données suivantes, où :

Calibrage rapport				
#	Type Balance	#	Exp.Fiscal	
- Plateforme I				
N. Matricule	0073413564			
Gravite	9,80416			
N. Divisions	3000			
Div. valeur (e=)	2/5 g			
N.bit Poids=0	32461			
N.bit Poids Max	361043			
N.bit Enverguré	328582			
Liste d'évènements Métrologie				
N.	Cod.	Operat.	Date	
00	01	HELMAC	02.01.2017	00:34
01	05	HELMAC	19.12.2017	15:29

- « **EXP. FISCAL** » indique que la balance a été correctement fiscalisée

- « **Commercial** » indique que la balance n'est pas fiscale.

En cas de balance fiscale, dans la liste des évènements, il y aura un évènement 05 suivi du code unique du revendeur qui a effectué la fiscalisation.

La version du logiciel Fiscal est vérifiable dans le paragraphe Tax. Release.





Les systèmes d'encaissement sont identifiés par le logiciel en version fixe SHA256 2.00.01.

- Communication
205300200.3.00 Wed Jan 19 15:08:52 2011
- BootCode
201420TFT.8.01 Wed Jul 23 10:14:05 2014
- Tax Release
(SHA256) 2.00.01

ATTENTION :

Les balances Helmac en mode Étiqueteuse, article unique et libre-service ne sont pas Fiscales.

La défiscalisation d'une balance ne pourra être effectuée que par HELMAC ou un revendeur agréé. Lorsque la défiscalisation est effectuée un événement de défiscalisation est créé et défini par le code 06, suivi du mot HELMAC ou du revendeur agréé.

Par l'impression des événements ( + , pour certains modèles la touche  est remplacée par la suivante ) il est possible de vérifier cet événement.

En cas de défiscalisation de la balance, la mémoire interne est remplacée et le client devra conserver la mémoire remplacée conformément aux termes prévus par l'administration fiscale.

4) Fermeture quotidienne et exportation des données

Tous les jours, à la fin de la journée, il faut effectuer l'exportation des données fiscales de la balance.

Pour chaque exportation la balance produit 3 fichiers :

1. Un fichier en format .TXT qui contient les details des transactions
2. Un fichier en format .PAY qui contient les details des règlements
3. Un fichier en format .TOT qui contient les totaux et les progressives

Les fichiers .TXT et .PAY ont la structure suivante :

c C YY MM DD

c = est le numéro progressif de la balance (1 ÷ 9)

C = numéro de l'exportation du jour avec valeur entre A et Z.

YY= l'année

MM = mois

DD = jour

Après 26 exportations par jour il ne sera plus possible faire des tickets.

Voir paragraphe 6 pour imprimer le nom du fichier .TXT.

Le fichier .TOT a la structure suivante :

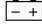
PROGRES N

PROGRES = nom du fichier






N = numéro progressif de la balance (1 ÷ 9 ou A ÷ Z)

Tout d'abord, il faut insérer la clé d'exportation dans la balance, sans préjudice du cas où la lecture des totaux se fait directement via la connexion Ethernet.

Avant d'effectuer l'opération de fermeture quotidienne, il faut vérifier que tous les tickets sur les opérateurs soient correctement clos.

	0,000	0,00	N1
NET			PF
	kg	EUR/kg	
PT	0,000	0,00	LN
TF			N2
	TARE/kg	EUR	

À l'écran, l'icône **N1** indique la présence de tickets ouverts.

Après avoir clos tous les tickets des opérateurs, insérer la clé USB dans la balance, appuyer sur  + 8 (pour certains modèles la touche  est remplacée par la suivante ), sélectionner « EXP FISCAL » en utilisant les touches  et appuyer sur .

Cette opération doit être effectuée pour toutes vos balances.

Si la balance signale un message d'erreur, il faut effectuer à nouveau la procédure d'exportation.



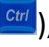



Après avoir terminé l'exportation sans erreurs, extraire la clé et archiver les données sur un PC. Effectuer périodiquement la sauvegarde de l'ordinateur pour éviter la perte de données.

HELMAC décline toute responsabilité pour la perte de données exportées sur le PC ou sur un autre support physique utilisé par l'utilisateur.

Si vous avez choisi d'utiliser le logiciel HELMAC FINANCIAL TOOL, reportez-vous au guide du logiciel pour effectuer l'importation.

Si l'utilisateur décide de ne pas exécuter la fermeture quotidienne et d'exporter les données, l'instrument impose néanmoins l'exportation de celles-ci au moins une fois par semaine.

Dans ce cas, l'instrument fournit un message d'erreur qui bloque : il est impossible d'enregistrer de nouvelles transactions si la clôture et l'exportation des données de la balance ne sont pas effectuées auparavant.

Il est possible d'exporter à nouveau la dernière exportation effectuée en appuyant sur les touches  + 8 (pour certains modèles la touche  est remplacée par la suivante ) , et en sélectionnant « DERNIER EXP. FIS » par les touches   et appuyer sur .

Même si une clôture annuelle est obligatoire, il est fortement recommandé d'effectuer cette opération chaque jour. La sauvegarde régulière de vos données est une bonne prévention contre leur perte accidentelle. Le système Helmac rend obligatoire la clôture avec une fréquence hebdomadaire.

5) Archivage des données et contrôle des données

Helmac met à disposition des clients le logiciel Financial Tool pour l'archivage des données et la lecture simple et visuelle de toutes les transactions (voir le guide HELMAC FINANCIAL TOOL).

Si le client final n'utilise pas le Financial Tool, il faut exporter les transactions sur un support d'archivage externe. Étant donné qu'il est aisé de perdre ou d'endommager une clé USB ou même le disque dur du PC, la clé USB seule ou un PC ne sont pas considérés comme une archive fiable et durable.

Pour chaque exportation la balance produit 3 fichiers (voir par. 4) :

1. Un fichier en format .TXT qui contient les détails des transactions
2. Un fichier en format .PAY qui contient les détails des règlements
3. Un fichier en format .TOT qui contient les totaux et les progressives

Pour faciliter votre lecture nous conseillons :








1. Créer un dossier avec le numéro de série de la balance :

 0073413564	19/12/2017 09:48
 0243243473	19/12/2017 09:48

2. Dans le dossier, créer un second dossier avec l'année des exportations :

 2017	19/12/2017 09:48
--	------------------

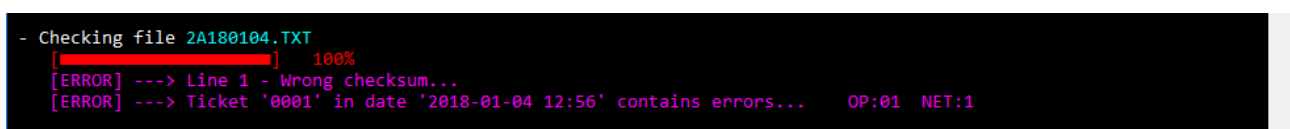
3. Déplacer les fichiers dans le dossier créé :

 1A171128.PAY	28/11/2017 15:23	File PAY	2 KB
 1A171128.TXT	28/11/2017 15:23	File TXT	3 KB
 1A171231.PAY	31/12/2017 18:08	File PAY	1 KB
 1A171231.TXT	31/12/2017 18:08	File TXT	2 KB
 1B171231.PAY	31/12/2017 01:00	File PAY	1 KB
 1B171231.TXT	31/12/2017 01:00	File TXT	1 KB
 PROGRES1.TOT	31/12/2017 18:08	File TOT	1 KB





Tous les fichiers .TXT .PAY .TOT doivent être enregistrés sans modifications ou effacements, toutes les modifications vont corrompre l'intégrité du fichier. La corruption du fichier sera visible avec l'exécutable « Helmac Financial Check » qui est téléchargeable gratuitement depuis le site web Helmac.



Ce logiciel doit être placé dans le dossier où sont les fichiers, il contrôlera la présence des fichiers, l'intégrité des fichiers avec les control de la cohérence sur les checksums. Dans le cas d'erreur il sera présenté comme ça :












6) Contrôle par l'administration Fiscale

En cas de contrôles, il faut imprimer le rapport qui identifie s'il s'agit d'un instrument fiscal ([voir paragraphe 3](#)) à l'aide des touches  +  (pour certains modèles la touche  est remplacée par la suivante ).

Il est possible d'imprimer un rapport contenant le Total par Exportation, Quotidien, Mensuel, Annuel et Perpétuel (**jusqu'au jour choisi**) présent dans la EEPROM de la balance et de le comparer avec vos exportations pour la comparer aux exportations déjà archivées.

Le grand total perpétuel représente la somme totale de toutes les transactions exécutées sur la balance.

Pour ce faire, appuyer sur les touches  + 8 (pour certains modèles la touche  est remplacée par la suivante ) , faire défiler en utilisant   jusqu'à « Imprimé Fiscal » et confirmer avec .

Il est également possible d'imprimer les rapports des précédentes fermetures, en faisant défiler avec les flèches   et en confirmant la date de l'exportation avec la touche .

Inprimé Fiscal		
12.02.2018	16:22:56	
N. Matricule	0273191382	
Total Export	00000002,55	€
Total Quotidien	00000002,70	€
Total Mensuel	00000002,70	€
Total Annuel	00000002,70	€
Total Perpétuel	00000002,70	€
1D180212.TXT		
(SHA256) 2.00.01		
1/01	1	12.02.2018 16:28

Les systèmes d'encaissement sont identifiés par le logiciel en version fixe SHA256 2.00.01.

Helmac fournit un outil de contrôle gratuit Helmac Financial Check.exe qui vérifie qu'aucun fichier archivé n'est altéré et, le cas échéant, signale toutes les modifications et/ou altérations de celui-ci.



En alternative, le logiciel HELMAC FINANCIAL TOOL est disponible, à travers lequel il est possible de comparer ces données avec celles présentes sur le PC, en définissant les filtres appropriés par date. Voir le manuel correspondant pour plus d'informations.

7) Exclusion de responsabilité

Helmac fournit ce manuel comme service au support de ses clients pour gérer les obligations liées à la fiscalité en France. Dans ce but, l'utilisateur accepte ce qui suit :

- 1) Ce document peut contenir des imprécisions et/ou erreurs dans le contenu, nature et/ou erreurs d'impression.
- 2) HELMAC n'est pas responsable des décisions ni des actions prises par l'utilisateur ou par rapport aux informations de ce guide. HELMAC n'assume aucune responsabilité ou risque dans l'utilisation des informations reportées ici. Le présent document ne constitue pas un avis légal. Avant de prendre des décisions et afin de garantir le respect des obligations prévues par la loi, il est par conséquent nécessaire de consulter vos conseillers.
- 3) HELMAC n'est en aucun cas responsable pour d'éventuels dommages pouvant dériver des informations fournies dans le présent document. On entend par dommages toutes les pertes et tous les dommages directs, indirects, sanctionnables ou indirects, dérivant d'un contrat, d'un acte illicite ou d'autres causes de responsabilité théorique (y compris les honoraires raisonnables et les frais légaux et comptables) liés à l'utilisation de la balance.
- 4) Il appartient à l'utilisateur de l'instrument de réaliser des archivages périodiques des archives produites par la balance et exportées, afin d'assurer leur conservation au fil du temps selon la périodicité prévue par les dispositions en vigueur au moment de l'utilisation de l'instrument.

Version de la documentation

v1.0	07/02/2018	Première édition de la Guide Fiscal avec SHA256 2.00.00
v1.1	09/09/2019	<p>Modification de la documentation en suite à la Version Fiscal SHA256 2.00.01 et à l'audit du 06/09/2019</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rajouté le numéro de version ; • Rajouté le tableau de modifications ; • Chapitre 2, modifié progressif en identifiant ; • Chapitre 2, rajouté la programmation des types de paiements ; • Chapitre 1, Rajouté destinataire de la documentation. • Rajouté (Pour certains modèles la touche  est remplacée par la suivante ) dans chaque cas ; • Modifié Sauvegarde par Archivage.
v1.2	03/11/2020	Rajouté dans le Chapitre 3 et 6 une référence à la version fixe SHA256 2.00.01.